

Présents : MM FAUGERE , MM SIVIGNON, MME JAFFRE  
MME COMBIER , DUFOUR  
MM CADOT , EMERY, BONIN

Excusés :

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Maire invite les conseillers à voter pour que cette réunion ait lieu à huis clos. Un vote à bulletin secret est demandé.  
Le conseil par 7 votes OUI et 1 NON décide donc que cette réunion aura lieu à huis clos.

Le Maire demande donc aux visiteurs de se retirer.

En entrée de séance, le MAIRE demande aux conseillers si des remarques sont à faire sur le précédent compte rendu qui leur a été remis en main propre avec la convocation de ce jour.

Aucune remarque n'étant faite, le Maire invite les conseillers à traiter de l'ordre du jour comme suit :

**ORDRE DU JOUR**

\*\*\*\*\*

- **Vote du BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE POUR 2011 :**

Un exemplaire détaillé des dépenses et recettes en fonctionnement et en investissement a été remis en même temps que la convocation à tous les conseillers. Cet exemplaire se compose de trois colonnes : les dépenses et recettes réelles de 2010 ; les propositions votées au budget de 2010 et les propositions pour cette année 2011.

Le Maire détail les propositions budgétaires envisagées pour 2011 en fonction des dépenses réalisées en 2010.

Après échanges avec les conseillers sur un certain nombre de points ( subventions , dotations, recettes) le Conseil décide à l'unanimité de voter le budget primitif comme suit et de ne pas augmenter les taxes locales qui seront reconduites à l'identique de 2010:

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Chap 11 (charges générales) Chap 12 (charge de personnel) Chap 14 (Reversement sur FNGIR) Chap 65 (Charges de gestion courante : contributions aux organismes de regroupement, subventions)	Chap 70 (produit des services : redevance antennes ...) Chap 73 (impôts et taxes) Chap 74 (dotations , subventions et participations) Chap 75 (produit de gestion courante : revenu des immeubles)	Chap 21 ( immobilisations corporelles ) Chap 16 (emprunt)  +  RESTES A REALISER 2010 = 5208 €  + Solde d'exécution 2010 négatif reporté = 14882 €	Chap 10 (dotations FCTVA, fonds diverses)

Chap 66 (charges financières : intérêt emprunt)	+ RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE = +14755 €		
142336 €	142336€	29343 €	29343 €

- **TAXES LOCALES 2011**

Taxe Habitation : 5.97% pour un produit de 14400 €

Taxe foncier Bâti : 9.26% pour un produit de 14251 €

Taxe foncier non bâti : 29.92% pour un produit de 7480 €

Soit un produit de 36131 €

- **VOTE DES SUBVENTIONS**

Le Maire fait le point avec les Conseillers sur les attributions des subventions 2011 accordées aux différents organismes et aux associations de droit privé. Les subventions sont donc votées à l'unanimité comme suit :

ADMR : 200€

ANIMECOLE : 75 €

AFM TELETHON : 35 €

RESTOS DU CŒUR : 50 €

- **PROBLEMES ASSAINISSEMENT SUR LA COMMUNE**

Plusieurs problèmes d'assainissements sont évoqués et débattus au sein du conseil touchant plusieurs particuliers en infraction avec le code de la voirie routière et le règlement sanitaire départemental. Des courriers seront adressés directement aux intéressés leur faisant part des décisions du Conseil.

- **QUESTIONS DIVERSES**

- Compte tenu de l'augmentation à venir pour 2011 du coup de l'électricité et du gaz, le Conseil décide de réviser le montant du prix du m<sup>3</sup> facturé lors des locations de la salle communale. Les tarifs seront revus lors du prochain conseil.

- Site internet de CLERMAIN, le Maire avise le Conseil que la Communauté de Communes de Matour et sa Région prend en charge les frais d'installation du site internet de la commune et le Maire invite un des conseillers à alimenter ce dernier régulièrement.

Mr EMERY se propose.

Fin de séance 22h56